

Allocution de Monsieur l'Ambassadeur du Japon, Ichiro Ogasawara, lors de la cérémonie de deux signatures de Micro-Projet.

- Monsieur le Directeur de l'Education Fondamentale du Ministère de l'Education,
- Madame la Directrice du CEG Antanimalandy,
- Monsieur le Directeur du CEG Ambohimandroso,
- Madame la Représentant de l'UNICEF
- Honorables Invités
- Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de vous accueillir à notre résidence dans cette matinée pour procéder à deux signatures de contrat du don ; le premier concerne le projet de réhabilitation de quatre salles de classe du CEG, Collège d'enseignement général, Antanimalandy, et le deuxième porte sur le projet de réhabilitation et d'extension du CEG Ambohimandroso.

En vue de réaliser ces deux projets, le financement d'un montant total de 120 mille Euros sera accordé à ces deux CEG par le Gouvernement du Japon dans le cadre de programme de coopération financière intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

Le CEG Antanimalandy est l'unique collège public dans la commune d'Antanimalandy, et souffre d'un problème de sureffectif et du manque de salles de classe, condition inappropriée pour l'apprentissage. C'est la raison pour laquelle l'Ambassade du Japon a décidé d'apporter sa contribution financière pour la construction et la réhabilitation des facilités du collège en collaboration étroite avec l'UNICEF. Sur le CEG Ambohimandroso aussi, la vétusté des bâtiments scolaires et le manque de la capacité d'accueil pèsent lourd. Le financement de l'Ambassade pour ce collège ainsi servira pour la réhabilitation et l'extension des bâtiments scolaires. Avec notre contribution financière, les élèves de ces CEG pourront bénéficier d'un meilleur environnement de l'apprentissage ce qui leur permettra éventuellement d'obtenir les meilleurs résultats pour leur avenir.

Ces deux CEG accueillent avec enthousiasme les volontaires japonais du JICA (l'Agence japonaise de coopération internationale), Madame Fumi KORIYAMA et Mlle. Tsubasa OHIRA, qui sont présentes aujourd'hui. J'exprime notre sincère gratitude pour les chaleureux accueils réservés par Madame la Directrice du CEG Antanimalandy et par Monsieur le Directeur du CEG Ambohimandroso à leur respectif jeune collaborateur japonais. Il est à noter que ces deux projets, pour lesquels j'ai le plaisir de signer un contrat aujourd'hui, ont été rendus possibles grâce aux initiatives prises par ces deux volontaires japonais, qui mènent leurs activités quotidiennes au sein de ces deux collèges.

Pour le Japon, démuné de presque toutes les ressources naturelles et énergétiques, ses ressources humaines sont l'atout unique pour son développement économique. L'éducation et la formation étaient et est toujours au cœur de la stratégie économique de notre pays. C'est à partir de cette expérience que nous attachons toujours une importance capitale à l'éducation, quand nous travaillons ensemble pour un développement durable d'un pays partenaire. La sixième réunion de la TICAD, la conférence de Tokyo sur le développement africain, au mois d'août dernier, était une occasion de partager ce principe avec les dirigeants Africains y compris Son Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar.

L'éducation est d'autant plus cruciale pour Madagascar que la majorité de sa population est jeune. C'est une population de l'espoir. La richesse de diverses ressources de Madagascar est certainement parmi des qualités essentielles de Madagascar, pourtant ce sont des ressources humaines qui sont les plus précieuses pour ce pays, car ce sont ces jeunes qui sont le vrai moteur du développement durable et inclusif de la Grande île. C'est la raison pour laquelle, l'éducation joue un rôle central dans la coopération nippo-malgache. Dans ce domaine, actuellement un projet de la JICA Projet d'Appui à la gestion participative et décentralisée de l'école est en cours. Cette année-ci nous allons lancer le quatrième projet de construction d'écoles primaires dans la région de AT SINANANA visant à construire plus de cent dix salles d'apprentissage et d'autres facilités scolaires dans cette région.

Avec cette conviction, je m'engage à rester très actif en termes d'appui au développement à Madagascar, plus particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation qui sont les piliers de notre contribution pour la Grande île. Nous continuerons ainsi de poursuivre notre accompagnement aux efforts du Gouvernement Malgache pour l'intérêt de sa population.

Je vous remercie de votre aimable attention.